

Agenda

**Vendredi 10 février
19:45**

Conférence - Débat

**Energie: Réduire la
facture!**

Avec la participation de
Jean-Marc Nollet, ministre
de l'énergie

Rubriques

Energie: du particulier au global..... 2
Economies d'énergie: chacun a un rôle à jouer..... 3
Opération pieds de vigne..... 3
Habitat groupé..... 4
Produire de l'électricité à Gesves.... 5
Cartes discernées à la majorité..... 6



Edition Spéciale Energie

Les prix énergétiques s'envolent ! Et il semble que cela ne fait que commencer. Que fait la Région ? Que peut faire ma commune ? Et nous, que

pouvons-nous faire ? Comment réduire ma facture énergétique ? Installer des panneaux photovoltaïques ou isoler ma maison ? Où trouver l'information ? Comment changer de fournisseur d'électricité ? Toutes vos questions seront abordées dans le cadre de la soirée citoyenne "Energie: Réduire la facture!"

Venez nombreux!



EDITO

Une économie basée à 100% sur les énergies renouvelables... Utopie ou réalité lorsque nos enfants auront des petits-enfants ?

Deux certitudes :

- pour diminuer notre facture énergétique, consommons moins;
- pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, produisons mieux et développons les énergies renouvelables.

Lors du Conseil Communal commun avec celui des enfants en novembre 2009, les jeunes conseillers communaux avaient souligné l'importance et l'urgence d'agir pour protéger notre planète. Alors, ne soyons pas frileux, suivons leurs recommandations et entamons la transition...

Cécile Barbeaux

Energie: Du particulier au global

Chacun de nous, particuliers, entreprises privées ou institutions publiques, est amené un jour ou l'autre à faire des choix énergétiques. Ces choix sont le plus souvent lourds de conséquences car ils nous engagent sur le long terme. Ils doivent donc être faits en tenant compte des éléments externes qui influencent notre vie de tous les jours à moyen et long terme. Quelques éléments pour éclairer nos choix.

En cette saison, chacun veille à remplir sa cuve à mazout, constituer sa réserve de bois, isoler son habitation.

Depuis 30 ans ECOLO prône le développement des énergies alternatives ainsi que les économies d'énergie.

Lors de pics pétroliers les énergies renouvelables sont mises en exergue. Dès la descente du prix du baril, chassez le naturel, on revient, par miracle, « aux bonnes vieilles énergies fossiles ». Il semble que ces pics ont tendance à constituer un plateau, voire une courbe croissante, sans fin...

Il faut bien réaliser que pour diverses raisons, ces énergies fossiles appartiennent aux technologies du passé, soit de par leur raréfaction, plus ou moins lente, donc leur prix croissant, soit aussi par les problèmes environnementaux qu'elles posent: pollution atmosphérique, augmentation du CO2...

Ces énergies sont également souvent cause de problèmes sociaux, de guerres, de pollutions. Elles ont contribué au développement des pays du Nord, mais sont à présent sources de tensions géopolitiques.

Partant du principe que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, à côté des économies d'énergie, il est indispensable de produire autrement. Depuis quelques années, les énergies renouvelables ont pris un nouvel essor. Panneaux thermiques, photovoltaïques, éoliennes, biométhanisation, etc... Plus que jamais ECOLO défend leur développement, tant dans les domaines public que privé.

Un autre aspect positif des énergies renouvelables est la création à long terme d'emplois nouveaux, qualifiés ou non.

La Wallonie n'est pas à la traîne en matière de recherche développement en ce domaine, les pouvoirs publics à venir se doivent donc de soutenir ce gisement d'emplois « propre ». ECOLO y contribue largement.

Par ailleurs, ECOLO, fidèle à son engagement « Pensez globalement, agissez localement », maintient sa politique du « 1 % pour le développement » consistant à

soutenir des initiatives de développement politique et social dans les pays dits « du Sud ».

Le lien avec l'énergie ?

Pas de développement sans démocratisation de la société, pas de développement sans énergie.

Un partage plus équitable des ressources énergétiques, le développement des énergies alternatives est donc une priorité, et ce d'autant plus que les populations du Sud sont souvent, largement, défavorisées économiquement.

Imaginons le prix du gasoil pour le transport, de l'électricité pour les ménages avec des énergies fossiles au prix incertain, mais le plus souvent à la hausse, lorsque

l'on vit avec 1 euro par jour !!!! Comment s'étonner du nombre de personnes qui frappent à la porte dans nos pays européens dans ces conditions? La stabilité des coûts énergétiques, le développement rapide d'autres ressources énergétiques est donc une nécessité urgente. L'accès à l'énergie est un facteur de développement comme l'accès à l'eau ou la terre...

La stabilité des coûts dépend de notre désengagement des ressources fossiles en cours de raréfaction et sujettes à la spéculation massive. Les économies d'énergie et le développement des ressources alternatives et leur disponibilité pour le plus grand nombre dépend de la hauteur de nos investissements dans ce domaine, à nous citoyens du Nord, particuliers, entreprises et institutions.

La transition énergétique est donc une affaire de volonté politique, elle correspond aux besoins rencontrés en bien des aspects de la vie quotidienne.

Pierre Blicek



Economies d'énergie

Chacun a un rôle à jouer... et la commune doit montrer l'exemple !



Quand on parle d'économies d'énergie, le niveau communal est une véritable mine d'or. En effet, de par sa proximité, la commune a un rôle d'exemple à jouer pour montrer aux citoyens que différents investissements ou changements de comportements

sont souvent assez simples à mettre en œuvre (isolation des toitures, remplacement des vitrages simples par des doubles ou triples vitrages, isolation des murs, ...) et permettent de réaliser de belles économies sur la facture énergétique.

Outre ce rôle d'exemple, la commune a d'autres moyens. En effet, savez-vous que nous bénéficions sur notre commune d'un conseiller énergie qui est disponible pour tout conseil aux citoyens? Etes-vous également au courant que la commune octroie de petites primes pour certains investissements économes en énergie ?

Les leviers communaux ne s'arrêtent pas là. En effet, l'autorité communale est concertée pour l'installation de

projets d'installation d'unité de production d'énergie renouvelables (bio-méthanisation, éolien, hydraulique). Mais actuellement, la commune se montre systématiquement frileuse à soutenir des projets. Et ne parlons pas d'en initier...

Pourtant Gesves dispose de nombreux atouts pour consommer moins et produire mieux. Alors, pourquoi Gesves ne viserait-elle pas, à terme, le titre de commune énergétiquement autonome ?

Arnaud Deflorenne

Le point sur les incitants aux économies d'énergie

Les déductions fiscales fédérales ont été récemment supprimées par le gouvernement papillon (Eh oui! Pas d'écologie sans les écologistes...). Par contre, toutes les primes énergétiques de la Région wallonne restent en place, sous l'impulsion du Ministre ECOLO Jean-Marc Nollet.

Dans certains cas, les prix des équipements et installations ont fortement diminué ces derniers temps. Il est donc toujours rentable, et cela le restera encore plus à l'avenir avec l'augmentation des prix des énergies non renouvelables, d'investir dans les économies d'énergie et l'isolation pour votre logement.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le portail de l'énergie de la région: <http://energie.wallonie.be>

Opération pieds de vigne

Le 27 novembre dernier, la locale Ecolo de Gesves a distribué pas moins de 150 pieds de vignes aux citoyens gesvois ! En présence de la Conseillère Communale Cécile Barbeaux, les membres de la locale ont offert à chaque famille un pied de vigne... contre une bonne idée pour notre commune.

Après ces rencontres conviviales, 2 conclusions s'imposent : les gesvois foisonnent d'idées (souvent originales) pour améliorer la qualité de vie dans nos 5 villages et les enjeux du changement climatique sont

maintenant bien connus par la plupart d'entre eux!

Car pour le moment, Ecolo offre des pieds de vignes... en espérant ne pas devoir offrir des cactus dans quelques années !



Habitat groupé

Un mode de construction moderne, économe en énergie, et compatible avec notre cadre de vie rurale

Récemment, plusieurs projets immobiliers ont été démarrés dans notre commune, notamment le projet de lotissement de Sierpont et le projet de la rue des Moulins. Indépendamment des autres aspects que nous ne discuterons pas ici, ces projets ont comme point commun de comprendre un ou plusieurs habitats groupés. Ce mode de construction n'est pas toujours bien accueilli par certains Gesvois qui critiquent son manque d'adéquation au cadre rural condruzien, l'impression de ghetto, etc... sont les critiques les plus souvent entendues.

Corentin Hecquet, nouveau Gesvois, est l'heureux co-proprétaire d'un habitat groupé. Son expérience démontre que ce mode de construction fait tout son sens dans notre commune: intégration dans le cadre réussie, économies d'énergie, favorisation du lien social et de l'entraide. Bref, un mode de construction d'avenir à promouvoir absolument.

Verts De Contact: Quels étaient vos objectifs en construisant ensemble ?

Corentin Hecquet: L'idée est assez simple : faire des économies. Des économies d'échelle par la construction d'un seul bâtiment pour deux familles, et des économies sur la consommation. Pour cela, nous devions trouver un terrain orienté au Sud, et ensuite nous avons investi dans l'isolation, et encore dans l'isolation. Une partie de nos murs est en paille (plus de 30 cm), le reste est rempli de cellulose (jusque 30 cm dans le toit). Nous avons aussi installé du triple vitrage. Enfin, puisqu'un apport énergétique est nécessaire, nous avons opté pour un système combinant des panneaux thermiques et un poêle à bois, plutôt que le mazout dont le prix ne fera qu'augmenter à l'avenir.

VDC: Ces choix de construction représentent-ils un surcoût important par rapport à une maison traditionnelle 4 façades ?

CH: Il faut voir cela avec la notion du temps. A court terme, il y a effectivement un surcoût. Mais nous avons réduit en partie ce surcoût initial en mettant la main à la pâte lors de la construction. Par contre à moyen terme,

le surcoût se compense par la faible consommation. Par exemple, en janvier 2012, nous allumons notre poêle tous les deux jours, du fait de l'isolation, de l'orientation plein sud et de la mitoyenneté des deux maisons.

VDC: A l'usage, quels sont les avantages et inconvénients d'habiter une maison groupée ?

CH: Nous n'habitons pas ensemble dans la même maison. Nous étions bien clairs sur ce point depuis le début. Chacun a sa maison, et une partie de terrain privé. A partir de là, nous avons décidé de mutualiser un certain nombre de choses : des outils, une partie du jardin, verger, potager, ... En ce qui concerne les



con
traintes, eh bien il faut évidemment s'entendre. Mais ce n'est finalement pas différent de la vie au centre d'un village avec des maisons mitoyennes. En fait, un habitat groupé peut être à géométrie variable : au mieux on s'entend, au plus on peut s'entraider et partager.

VDC: Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez dire aux personnes qui souhaiteraient construire ou rénover un bâtiment en milieu rural, à Gesves ou ailleurs ?

CH: Le choix de faire cette maison est en cohérence avec un nombre de choix individuels, collectifs et politiques. Nous désirons montrer par notre expérience qu'il est possible d'habiter différemment la terre, de manière durable. D'ailleurs, la maison est visitable. Si certains de vos lecteurs sont intéressés, je les accueillerai avec plaisir: Corentin Hecquet 0473/961461

Produire de l'électricité à Gesves

Le rêve d'un fermier entreprenant

Depuis des années, Roger Mestach et ses deux fils, motivés et plein de ressources, ont comme projet de produire de l'électricité à partir de biométhane à Space, un projet qui va se concrétiser dans le courant de l'année...

VDC: *D'où vous est venue l'idée d'installer une unité de biométhanisation ici à Space ?*

Roger Mestach: Cette idée a germé au début des années 90, suite à une visite au Grand-Duché de Luxembourg où de petites unités de biométhanisation étaient en fonction. Cependant à l'époque, ce type d'installation n'était pas rentable en Belgique par manque de soutien. Suite à la crise du lait en 2008 et aux incitants mis en place par la Région, nous avons décidé de diversifier nos activités. Le facilitateur biométhanisation nous a aidé à monter le dossier et à dimensionner l'installation. L'installation aura une puissance de 600 kW électrique dans un premier temps et devrait totaliser 1.300 kW à terme.

VDC: *Quels sont les matières premières et les débouchés ?*

RM: Le projet se veut avant tout local, y compris en ce qui concerne la construction de l'installation. L'installation sera alimentée par des effluents d'élevages en circuit court (lisier, fientes de poules) et des plantes énergétiques (maïs, seigle) en appoint. Environ 15.000 tonnes de matières premières sont nécessaires pour une installation de 600kW électrique et 720 kWh chaleur. La production d'électricité annuelle sera d'environ 5.000 GWh (soit l'équivalent de la consommation de 2000 foyers, les deux tiers de la commune). L'électricité produite sera en partie auto-consommée et en partie injectée sur le réseau. La chaleur sera utilisée pour sécher la luzerne et le digestat. Celui-ci sera réinjecté dans la litière.

VDC: *Quand seront produits les premiers kWh, vont-ils être consommés par des Gesvois ?*

RM: Nous disposons d'un permis unique depuis mai

La biométhanisation en quelques mots...

La biométhanisation est un procédé de fermentation de matières organiques. A l'issue de la transformation, digestat et biogaz sont produits.

Le biogaz peut être valorisé comme carburant ou comme gaz dans le réseau de gaz naturel. En Belgique, la voie préférentielle d'utilisation du biogaz reste sa valorisation en cogénération, permettant donc la production de chaleur et d'électricité. Cette dernière peut être injectée dans le réseau. La chaleur, quant à elle, reste malgré tout un épineux problème dans la lourde équation de la rentabilité d'une installation. Le système des certificats verts et les systèmes de primes et subsides sont incontestablement les piliers de la rentabilité actuelle des installations.

Le digestat, correspondant aux matières organiques digérées, peut quant à lui être valorisé de différentes manières, par exemple comme litière. Mais pour l'agriculteur, l'avantage est son utilisation dans les champs, à l'instar des effluents agricoles. De nombreux aspects positifs résultent de cette fermentation anaérobie. A titre d'exemple la réduction des odeurs des effluents ou encore une disponibilité accrue de certains nutriments, ou un meilleur contrôle du profil azoté en fonction de la nature du sol. Sans compter que l'utilisation de ces produits diminue d'autant la consommation d'engrais d'origine pétrolière...

Pour l'agriculteur, la biométhanisation représente donc finalement une technologie lui permettant de diversifier ses revenus dans une optique durable.

Pour les autorités, cette technologie représente un procédé incontournable pour atteindre la production de 13% d'énergies renouvelables à l'aube de 2020...

Plus d'infos sur <http://energie.wallonie.be>

2011

et nous avons à présent démarré les travaux de terrassement. L'installation devrait être inaugurée en été. Outre les certificats verts qui seront octroyés sur

base de l'électricité verte produite.

L'installation bénéficie d'une aide via le Fonds d'investissement agricole. Une partie de l'électricité produite sera injectée sur le réseau géré par l'intercommunale AIEG. Elle

sera donc consommée par des Gesvois, même si ceux-ci ne nous achèteront pas directement leur électricité.



Cartes discernées à la majorité

(In)actions de la majorité: ECOLO ne reste pas de glace et assure une opposition constructive au sein du Conseil Communal.

Carte Rouge: budget communal

La majorité est en train de manger le bas de laine de la commune. En effet, le budget ordinaire, d'un montant de 6,7 millions d'euros, est légèrement en boni, mais au prix d'une diminution importante du fonds de provisions pour risque et charge, à hauteur de 230.500€. En outre, la charge de la dette s'est considérablement accrue au cours des dernières années passant de 104€/habitant en 2007 à 146€/habitant en 2012. Cette charge de la dette est principalement liée aux investissements réalisés par la commune dans le cadre du budget extraordinaire. Pour 2012, ce budget extraordinaire totalise 11,2 millions d'euros dont 5,5 millions constituent des emprunts qui vont encore augmenter la charge de la dette dans le futur. Ecolo ne remet pas en question les besoins en investissement, mais la majorité doit concentrer ces investissements dans les logements et les travaux pour lesquels des subsides sont octroyés par la Région, sous peine de grever les finances communales...

Carte orange: affectation du garage Havelange

Pour Ecolo, l'achat du garage d'Havelange en vue d'y installer le garage et les ateliers communaux est un non-sens. En effet, cette acquisition est estimée à quelques 520.000€ et ne bénéficie pas de subside. Dans le cadre de la promesse de vente, la commune entend prendre à sa charge l'éventuel assainissement du site sans réaliser préalablement d'étude de pollution du sol, alors qu'une telle pollution est de nature à dévaloriser le bien. En outre, le garage est situé en plein cœur du village. Installer les ateliers communaux à cet endroit entraînerait un trafic accru de camions, tracteurs et autres machines, dégraderait l'image du centre de notre village et compromettrait des aménagements futurs visant à améliorer sa convivialité.



Contacts

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie politique de notre belle commune, participer à nos réunions mensuelles, ou tout simplement offrir un coup de main lors de nos actions, n'hésitez pas à contacter notre secrétaire local.

Editeur responsable:

Cécile Barbeaux 083/67.85.30

Secrétariat:

Olivier Demin 083/21.84.15

Réagissez à ces articles sur notre site :
<http://gesves.ecolo.be>

email: ecolo.gesves@gmail.com

Imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé

Une telle acquisition devrait se faire dans un objectif d'installer des services et de l'habitat. En outre, la création de logements sociaux ou à loyers modérés bénéficie de subsides et est indispensable vu le faible pourcentage de ces habitations sur la commune, environ 3% seulement.

Carte verte: Plan communal de développement de la Nature

Nous tenons ici à souligner le dynamisme des groupes actifs dans le cadre du PCDN (Plan communal de Développement de la Nature) associant les habitants gesvois. Les sous-groupes suivants ont été créés :

- Sensibilisation et éducation à la nature : chargé d'alimenter le Fonds « Nature à lire », élaborer le site internet du PCDN et éditer la revue « Trilles et clapotis »
- Cours d'eau et zones humides : chargé de l'opération « batracien » et de la quinzaine de l'eau
- Sites naturels, faune, flore, sentiers : chargé de l'opération « sentiers », des suite données au concours « paysage », de l'opération « chauves-souris » et de la lutte contre les plantes invasives
- Plantations, vergers, jardins au naturel : chargé du « plan Maya », de l'élevage de coccinelles, du fauchage tardif et de l'action « jardins au naturel ».

N'hésitez pas à les rejoindre:

<http://www.gesves.be/pages/gesves325.asp>